

DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 19 octobre 2021

Délibération n°55 - 2021 relative à la modification des statuts de l'IUT de Troyes

Vu l'article L713-1 du Code de l'éducation, Vu l'avis favorable du comité de direction de l'IUT de Troyes en date du 6 juillet 2021, Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date 8 octobre 2021,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la modification des statuts de l'IUT de Troyes.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	35	Membres présents	24
Majorité absolue	18	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstentions	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Statuts de l'IUT de Troyes

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 02/11/2021

Document mis en ligne le : 02 | 1 | 1202 |